

**Monsieur CHAVE TOMMY
348 CHEMIN DU NOYER NORD
07800 SAINT GEORGES LES BAINS**

SAINT-GEORGES-LES-BAINS, le 04.06.2026

N/Réf. : DP00724026A0009

Objet : Non opposition à une déclaration préalable

Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable n°DP00724026A0009 enregistrée le 09/02/2026 et complétée le 04/05/2026 pour un projet de panneaux solaires situé au 348 CHEMIN DU NOYER NORD à SAINT-GEORGES-LES-BAINS (parcelle cadastrée ZA-0410).

Le service instructeur a procédé à l'instruction de votre dossier. Il s'avère que les travaux sont conformes au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat.

Le délai d'instruction de votre déclaration préalable est d'un mois conformément au code de l'urbanisme.

Ainsi, depuis le 05/06/2026, vous bénéficiez d'une décision tacite et vous pouvez commencer les travaux après avoir :

- affiché sur le terrain le récépissé de dépôt pour attester la date de dépôt,
- installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet.

Vous trouverez ci-joint la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux qui doit être complétée et déposée en Mairie à la fin des travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Maire,

Geneviève PEYRARD



Pour le Maire et par délégation
L'adjoint chargé de l'Urbanisme
Roger MAZOYER